

FRANÇAIS

Lancez ou ravivez un ministère dans votre église

GUIDE DE LANCEMENT RAPIDE



DIRECTEUR DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE



Un guide de lancement rapide pour le Directeur de la liberté religieuse

Disponible à :
AdventSource
5120 Prescott Avenue
Lincoln, NE 68506
402.486.8800
AdventSource.org

Manuscrit conçu pour le département des affaires publiques et religieuses de l'église adventiste du septième jour.

Conception : Liv Jacobson
Mise en page : Britni Conrad, Marvin Velasquez et Christal Gregerson

Remerciements spéciaux aux collaborateurs suivants : Alan J. Reinach, Amireh Al-Haddad, et Darrel Huenergardt

© 2021 Division Nord-Américaine des Adventistes du Septième Jour

Tous droits réservés. Cet ouvrage peut être utilisé et reproduit sans autorisation dans les imprimés de l'église locale. Cependant, il est interdit de l'utiliser ou de le reproduire dans d'autres livres ou publications, sans l'autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur. La réimpression du contenu dans son intégralité pour une distribution gratuite ou la revente est strictement interdite.

Imprimé aux États-Unis d'Amérique

ISBN # 978-1-62909-721-3

Introduction

Le but de ce guide de lancement rapide est d'aider les coordinateurs de la liberté religieuse des églises locales à mener un ministère qui proclame l'évangile de Jésus-Christ comme étant la source de toute liberté humaine.

Dieu demande à l'Église d'être une communauté de personnes partageant un objectif commun et une amitié fraternelle, ainsi qu'une lumière à l'intérieur de la communauté qu'ils servent. Adorer Dieu selon sa conscience et partager l'amour du Christ sont des libertés dont nous jouissons, mais ce n'est pas le cas pour beaucoup d'autres dans le monde. Le libre exercice de la religion est comme une fleur fragile : elle doit bénéficier d'une protection vigoureuse et de soins méticuleux. Au sein de ces paramètres, la liberté de conscience se développe.

Le gouvernement de Dieu est basé sur la liberté de choix. Ce principe précède l'Eden ; il vient des cours célestes, où lorsque Lucifer et ses sympathisants reçurent la liberté de choisir qui ils serviraient. Dieu a choisi de créer l'humanité avec le même pouvoir de choisir - « Vois, je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal ... Choisis la vie, afin que tu vives, toi et ta postérité » (Deutéronome 30. 15, 19).

La vraie liberté ne se trouve que dans la loi de Dieu, le reflet de son caractère. Jacques

l'appelle « la loi parfaite, la loi de la liberté » (Jacques 1. 25). Pierre nous a mis en garde contre ceux qui sont devenus esclaves de leur soif des plaisirs charnels : « ils leur promettent la liberté, alors qu'ils sont eux-mêmes les esclaves de la corruption ; car chacun est l'esclave de ce qui a triomphé de lui » (2 Pierre 2. 19) Satan est le plus grand ennemi de la liberté et sous son régime, la liberté de conscience est foulée aux pieds.

Les prophéties ont prédit que les plans de Satan réussiraient au moyen de la réapparition d'une union entre l'église et l'état. Un pouvoir politique (la bête d'Apocalypse 13) s'élèvera et amènera les gens à adorer une entité politico-religieuse. Apocalypse 17 symbolise la religion et la politique d'une église apostate (une femme décadente) étant soutenue(s) par le gouvernement (la bête). Le pouvoir persécuteur issu de cette union entre l'église et l'état est illustré par la femme, qui devient ivre du sang des saints.

Que devrions-nous faire au sujet de ces menaces envers la liberté religieuse ? L'Esprit de Prophétie avertit : « Il est de notre devoir de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter le danger qui menace. Nous devons nous efforcer de désarmer les préjugés en nous présentant devant les gens sous un jour favorable. Nous devrions les informer du véritable enjeu concernant cette question interposant ainsi la protestation la plus efficace contre des mesures visant à restreindre la liberté de conscience » (*Testimonies for the Church* Vol. 5, p. 452)

Pour ces raisons, chaque église doit élire un directeur de la liberté religieuse qui reste au courant des événements de la fin des temps et informe l'église des questions majeures en lien avec la liberté religieuse.



Description du Poste

Résumé

Le directeur de la liberté religieuse de l'église locale a l'opportunité de servir l'église et la société en les alertant des développements qui pourraient avoir un impact sur la liberté religieuse. Certaines tâches de ce poste dans l'église doivent être effectuées à des dates spécifiques durant l'année. D'autres seront faites uniquement à l'initiative de la personne choisie.

La personne élue à ce poste doit être consacrée et s'intéresser aux choses en lien avec la liberté religieuse. Il ou elle doit aussi être ou devenir familier avec les principes fondamentaux de la liberté religieuse et la position de l'église adventiste du septième jour sur de telles questions. Le directeur de la liberté religieuse de l'église locale n'est pas seulement au service des membres de l'église, mais peut aussi devenir actif dans les affaires concernant la liberté religieuse dans la société.

Le directeur de la liberté religieuse doit travailler étroitement avec le pasteur ou le comité d'église, pour créer des plans afin de communiquer les informations importantes à la congrégation et à la société. Les problèmes et les événements les plus considérables doivent être transmis à la fédération locale ou au directeur des Relations Publiques et de la Liberté Religieuse à l'union (Public Affairs and Religious Liberty, PARL).

Vous trouverez les déclarations officielles et les lignes directrices de l'église adventiste du septième jour au www.adventist.org

Les dons spirituels

Le coordinateur de la liberté religieuse est un guide important dans l'église locale. Discerner entre les vrais et les faux problèmes, déceler un faux raisonnement, et retenir sa langue lorsqu'on est tenté de faire des représailles sont les attributs nécessaires à ceux qui préservent la liberté religieuse.

Le don spirituel de l'enseignement (Romains 12. 7) sera spécialement important pour remplir ce rôle. Le tact (1 Corinthiens 12. 8, Proverbes 25. 11) est essentiel, surtout lors de contacts avec des responsables publics, des journalistes, et le public en général. La sagesse de dire la bonne chose au bon moment est un don spirituel dont les responsables de la liberté religieuse ont grandement besoin ; ceci va de pair avec le don du discernement (1 Corinthiens 12. 10).



Le magazine Liberty et l'offrande de la liberté religieuse

Promouvoir le magazine Liberty

Le magazine Liberty est l'outil principal utilisé par l'église adventiste du septième jour aux États-Unis pour discuter de la liberté religieuse et des questions de séparation entre l'église et l'état. Ce journal est envoyé six fois par an aux représentants du gouvernement, à tous les niveaux. Les abonnements sont financés par l'offrande pour la liberté religieuse recueillie chaque mois de janvier dans toutes les églises de la division nord-américaine. Tous les directeurs de la liberté religieuse doivent s'abonner au magazine Liberty. Veuillez visiter www.libertymagazine.org pour plus d'information.

La période de l'offrande et la campagne pour la liberté religieuse

Votre première responsabilité en tant que directeur de la liberté religieuse est d'aider votre pasteur à diriger une campagne pour la liberté religieuse dans votre église et à porter les questions du magazine Liberty et de la liberté religieuse à l'attention des membres de l'église durant l'année. Chaque année au mois de janvier, la division nord-américaine émet un ensemble de documents pour la campagne Liberty qui inclut des instructions détaillées. Lisez-les attentivement et vous trouverez qu'il est facile de faire face à cette responsabilité.

Donnez l'exemple par votre support sans réserve au magazine Liberty. Encouragez les membres d'église à s'abonner à Liberty individuellement et à donner généreusement pour permettre d'envoyer des copies du magazine Liberty à la société, à l'état, aux responsables nationaux et aux leaders d'opinion. Pour de l'assistance, appelez votre fédération ou le directeur PARL de l'union.

Grâce aux efforts assidus faits par les pasteurs et les responsables de la liberté religieuse pour promouvoir et rassembler une offrande importante, le Département des relations publiques et de la liberté religieuse nord-américain est capable de continuer à accomplir une variété d'actions pour l'église et ses membres.

Avec les fonds recueillis à travers l'offrande annuelle pour la liberté religieuse, le magazine Liberty est envoyé à des représentants haut-placés du gouvernement, à des juges fédéraux et de l'état, et à des conseillers sociaux et religieux importants en Amérique du nord. De plus, des centaines de membres d'église avec des problèmes liés au Sabbat ou à l'accommodement religieux ont été assistés au niveau de la fédération locale et de l'union. Une partie de l'offrande va dans un fond spécial de défense légale pour venir en aide aux membres d'église qui doivent plaider leur cause pour le Sabbat ou tout autre accommodement religieux devant les tribunaux.

Durant la campagne annuelle en faveur de la liberté religieuse, en janvier et février, vous devez planifier de passer au moins deux heures par semaine en préparation.



Voici d'autres moyens de promouvoir la liberté religieuse :

- Devenez un journaliste pour le magazine Liberty. Relevez les éléments qui vous semblent intéressants et envoyez-les à l'éditeur.
- Préparez un programme spécial pour le sabbat où vous recueillerez l'offrande pour la liberté religieuse.
- Planifiez une semaine mettant l'accent sur la liberté religieuse avec une concentration spéciale pendant le service ou la réunion de prière du milieu de la semaine.
- Préparez un programme de culte spécial et faites-en un effort d'équipe. Mettez-vous d'accord avec le pasteur sur la date du sabbat où l'offrande et le sermon sur la liberté religieuse auront lieu. Du matériel promotionnel spécial, y compris une affiche et des petites annonces, sont fournis par la division de l'Amérique du nord, pour être utilisés pendant cette période.

Communication

Soyez vigilants au sujet des questions suivantes sur la liberté religieuse

Faites un rapport sur les histoires qui ont de l'importance pour votre église. Vous devez également faire le compte rendu de certains de ces éléments à la fédération locale ou au directeur PARL de l'union.

Sujets d'actualité et gros titres à (guetter) :

- La question de la loi du dimanche à tous les niveaux
- Des ordonnances municipales et de l'état donnant une licence ou une contrainte à de la littérature religieuse
- Des problèmes du syndicat ouvrier et des tentatives d'organisation des institutions de l'église adventiste du septième jour
- Des problèmes d'emploi liés au sabbat
- Des problèmes de service civil liés au sabbat
- Des problèmes d'examens le sabbat
- Les élections publiques tenues le sabbat
- Des lois qui mettraient le gouvernement en charge de régulariser ou contrôler les activités religieuses ou le comportement religieux des individus
- Les lois sur le jeu
- Les lois de zonage qui affectent les églises et les écoles



- Les ordonnances qui pourraient avoir un impact sur l'évangélisation
- Les exemptions de taxes pour les églises et les écoles d'églises
- Les questions impliquant l'aide du gouvernement envers les écoles religieuses
- La question de la prière à l'école
- Des lois concernant les dix commandements

Alors que des articles sur des questions de liberté religieuse ou à de la pression pour se joindre à des groupes de syndicats ouvriers. En premier, mettez ces membres en contact avec votre pasteur, la fédération ou le département PARL de l'union. Les pasteurs ont des directives à suivre pour s'occuper des premières démarches. La plupart des résolutions de problèmes, que ce soit dans le secteur privé ou celui du gouvernement, sont obtenues par la fédération locale ou le directeur PARL de l'union. Votre directeur PARL peut assister les membres qui ont besoin d'aide pour obtenir des accommodements et autres. Contactez-les si de l'assistance est nécessaire. se paraissent dans votre journal, vos magazines de nouvelles, à la radio, et à la télévision, soyez vigilants sur tous les détails. Soyez exacts dans votre recherche des faits et FAITES ATTENTION aux rumeurs qui se répandent via la presse sous-terrain. Si des éléments ont une résonance trop fantastique pour être vrais, ils ne le sont probablement pas. Vérifiez les articles douteux auprès de la fédération ou de votre directeur PARL de l'union.

Informez régulièrement les membres de votre église avec des nouvelles authentiques concernant les questions de liberté religieuse. Les bonnes comme les mauvaises nouvelles doivent être incluses dans les bulletins de l'église, et pendant le temps des annonces.

Installez un tableau d'affichage pour la liberté religieuse

Demandez à votre pasteur ou au conseil d'église la permission de placer un tableau d'affichage pour la liberté religieuse dans un endroit de l'église où les membres pourront accéder facilement. Affichez des articles d'actualité, des bandes dessinées en lien avec le sujet, et des citations pertinentes et appropriées. Mettez à jour ce tableau d'affichage.

Écrivez des lettres à l'éditeur

Lorsque des problèmes locaux ou nationaux surgissent, écrivez des lettres bien formulées à l'éditeur de votre journal local. Avant d'expédier votre lettre, faites-la lire au pasteur. Ceci est toujours une étape importante lors de l'écriture sur des sujets sensibles.

Servez en tant que coordinateur des ressources

Constituez pour votre église un dossier contenant des ressources sur la liberté religieuse pour votre église. Du matériel est disponible auprès de la fédération ou du directeur PARL de l'union sur une multitude de questions d'actualité. De plus, gardez un dossier contenant des découpures de journaux sur des sujets pertinents. Constituez une bibliographie des livres qui sont disponibles à votre église ou à la bibliothèque municipale.



Portez attention aux problèmes de liberté religieuse parmi les membres d'église

Certains membres d'église ne sont pas conscients que de l'aide est disponible pour eux alors qu'ils font face à des problèmes d'emploi liés au sabbat ou à de la pression pour se joindre à des groupes de syndicats ouvriers. En premier, mettez ces membres en contact avec votre pasteur, la fédération ou le département PARL de l'union. Les pasteurs ont des directives à suivre pour s'occuper des premières démarches. La plupart des résolutions de problèmes, que ce soit dans le secteur privé ou celui du gouvernement, sont obtenues par la fédération locale ou le directeur PARL de l'union. Votre directeur PARL peut assister les membres qui ont besoin d'aide pour obtenir des accommodements et autres. Contactez-les si de l'assistance est nécessaire.

Les relations avec la société

Organisez des rassemblements sur la liberté religieuse pour votre église ou votre arrondissement

Encouragez votre pasteur à programmer des rassemblements régionaux sur la liberté religieuse dans votre église ou dans votre arrondissement. Les sabbats après-midi sont préférables ; cependant, avec une publicité convenable, les rencontres en soirées durant la semaine sont souvent une réussite. Un suivi par téléphone est un moyen d'obtenir une bonne présence. Votre fédération ou votre union peut fournir des orateurs qualifiés s'ils sont prévenus suffisamment à l'avance.

Impliquez-vous dans votre région

Devenez familier avec votre ville et avec les responsables publics de votre région. Assistez aux rencontres pour devenir plus familier avec les problèmes dans votre entourage. La liste qui suit vous aidera dans vos contacts avec les représentants de votre région, tout au long de l'année :

1. Assistez périodiquement aux rencontres de la ville et du gouvernement de votre région, même lorsqu'aucun sujet en lien avec la liberté religieuse n'est à l'ordre du jour, pour devenir plus familier avec les élus et les problèmes auxquels ils sont confrontés.
2. Informez votre pasteur et votre fédération ou votre directeur PARL de l'union, de déroulements majeurs dans votre région, qui pourraient affecter la liberté religieuse.
3. Organisez des contacts avec des responsables locaux lorsque cela est nécessaire. Veillez à toujours consulter votre fédération ou votre directeur PARL de l'union avant d'intervenir dans des problèmes majeurs.
4. Faites un rapport à votre église de tous les sujets des rencontres du conseil municipal ou de la région, qui sont significatifs en matière de liberté religieuse.

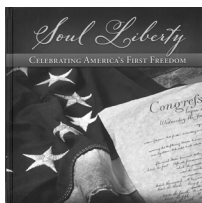


5. Assurez-vous que tous les membres du conseil reçoivent le magazine Liberty.
6. Conservez un dossier contenant les noms et les adresses actuelles des élus municipaux et de la région, y compris les membres du conseil.

Montrez de la reconnaissance pour les contributions importantes des fonctionnaires civiques

Lorsqu'un fonctionnaire civique de votre région prend une position ferme en faveur du respect de la liberté religieuse, contactez votre fédération ou votre directeur PARL de l'union pour avoir un soutien dans la reconnaissance envers ce responsable, en lui offrant une plaque ou un prix appropriés, dans les locaux de l'église ou dans le bureau du fonctionnaire. Arrangez-vous pour qu'il y ait de la publicité dans le journal local ou dans le journal de l'union. Si vous invitez un représentant public à parler dans votre église, prenez des précautions afin que cela ne prenne pas une apparence politique.

L'association nord-américaine pour la liberté religieuse



À propos de NARLA

L'association nord-américaine pour la liberté religieuse (NARLA) est une organisation adventiste du septième jour qui existe pour s'assurer que soient accordé à tous les croyants pacifiques notre droit fondamental non seulement d'avoir nos croyances, mais aussi de pratiquer activement notre foi. L'association travaille aussi pour s'assurer que la religion n'est pas choisie par l'état à travers des règlements stricts ou à travers un contrôle financier.

Le but premier de NARLA est de faire progresser notre liberté religieuse sacrée autant ici chez nous que dans le monde. NARLA est consciente que la liberté religieuse n'existe pas dans un vide, mais plutôt comme une des parties de la toile complexe des droits humains fondamentaux. Pour cette raison, NARLA travaille également sur des questions se rapportant aux droits humains. Pour en savoir plus sur les nombreuses manières par lesquelles les hommes et les femmes qui sont membres de NARLA travaillent pour faire progresser notre droit divin à la liberté religieuse, visitez [http : //religiousliberty.info](http://religiousliberty.info).

Plusieurs sont prêts à rester silencieux pendant que les personnes dont le monde n'est pas digne, nous dit la Bible, sont honteusement maltraitées (Hébreux 11. 38). Heureusement, il y a des hommes et des femmes fidèles prêts à prendre position. Les hommes et les femmes qui tiennent compte du conseil d'Ellen White lorsqu'elle dit « nous ne faisons pas la volonté de Dieu si nous nous asseyons dans la quiétude, ne faisant rien pour préserver la liberté de conscience »

Visitez le site web de NARLA au <http://religiousliberty.info> ou vous pouvez lire le blog Liberty, inscrivez-vous aux alertes courriels NARLA, et plus encore.



Conclusion

Plusieurs sont prêts à rester silencieux pendant que les personnes dont le monde n'est pas digne, nous dit la Bible, sont honteusement maltraitées (Hébreux 11.38). Heureusement, il y a des hommes et des femmes fidèles prêts à prendre position. Les hommes et les femmes qui tiennent compte du conseil d'Ellen White lorsqu'elle dit « nous ne faisons pas la volonté de Dieu si nous nous asseyons dans la quiétude, ne faisant rien pour préserver la liberté de conscience »

Ressources (en anglais seulement)

- **General Conference Public Affairs and Religious Liberty Department**
Parl.GC.Adventist.org
- **North American Division Public Affairs and Religious Liberty**
nadfreedom.org
- **North American Religious Liberty Association**
ReligiousLiberty.info
- **Pacific Union Conference Public Affairs and Religious Liberty**
ChurchState.org
- **Northwest Religious Liberty Council**
NRLA.com
- **International Religious Liberty Association**
IRLA.org
- **Liberty magazine**
LibertyMagazine.org



Description du ministère du directeur de la liberté religieuse

Introduction

Adorer Dieu selon sa conscience et partager l'amour du Christ sont des libertés précieuses dont beaucoup ne jouissent pas. Le gouvernement de Dieu est basé sur la liberté de choisir. Dieu a également choisi de créer l'humanité avec le pouvoir de choisir. « Vois, je mets aujourd'hui devant toi la vie et le bien, la mort et le mal ... la bénédiction et la malédiction. Choisis la vie afin que tu vives, toi et ta prospérité. » (Deutéronome 30. 15, 19).

Le libre exercice de la religion est semblable à une fleur fragile : il doit recevoir la protection la plus vigoureuse possible et l'attention la plus douce qui soit. Dans ce cadre, la liberté de conscience est florissante, sinon elle est étranglée.

Apocalypse 13 fait mention d'un pouvoir politique qui s'élèvera durant les derniers jours, provoquant l'adoration d'un autre pouvoir politico-religieux. La religion et la politique sont symbolisées dans Apocalypse 17 par une église apostate soutenue par le gouvernement. Le pouvoir de persécution de cette union entre l'église et l'état est illustré par la femme qui devient ivre du sang des saints.

Alors, que devons-nous faire au sujet des menaces envers la liberté religieuse ? Ellen White affirme, « Il est de notre devoir de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter le danger qui menace. Nous devons nous efforcer de désarmer les préjugés en nous présentant devant les gens sous un jour favorable. Nous devrions les informer du véritable enjeu concernant cette question interposant ainsi la protestation la plus efficace contre des mesures visant à restreindre la liberté de conscience » (*Testimonies for the Church* Vol. 5, p. 452)

Les devoirs du directeur de la liberté religieuse

Le ministère auquel une personne est appelée lorsqu'elle devient un/une directeur/directrice de la liberté religieuse se décrit le mieux de la manière suivante :

- **Promotion du magazine Liberty.** Votre responsabilité première en tant que directeur de la liberté religieuse est d'aider votre pasteur à diriger la campagne de la liberté religieuse dans votre église. Donnez l'exemple avec votre soutien sans réserve. Puis, encouragez les membres d'église à s'abonner à Liberty individuellement et à donner généreusement pour envoyer le magazine à la société, à l'état ou à la province, et aux responsables nationaux ainsi qu'aux leaders d'opinion.
- **La communication.** Faites un rapport des bonnes comme des mauvaises nouvelles à travers le journal de l'église, le bulletin de l'église, et dans des rapports oraux aux moments des ministères personnels. Devenez les yeux et les oreilles des directeurs des Relations Publiques et de la Liberté Religieuse (PARL), de votre fédération et de l'union, en les mettant au courant des points importants.



- **Faites la connaissance des responsables publics.** Apprenez à connaître les dirigeants de l'état ou du gouvernement provincial et les législateurs nationaux de votre secteur. Écrivez-leur lorsque des questions sur la liberté religieuse surviennent. Faites-leur savoir quels sont vos soucis, d'une manière digne et respectueuse tel qu'il est convenable à la cause de Jésus-Christ. Lorsque des questions sur la liberté religieuse surviennent, on vous demandera peut-être d'encourager des membres d'église à rédiger des lettres à l'état, à la province, ou aux dirigeants nationaux, mais consultez d'abord votre fédération ou votre directeur PARL de l'union avant d'écrire ou de contacter des responsables publics au nom de l'église.
- **Montrez de la reconnaissance envers les dirigeants civiques.** Lorsqu'un fonctionnaire civique de votre région prend une position ferme en faveur de la liberté religieuse, contactez votre fédération ou votre directeur PARL de l'union pour avoir un soutien dans la reconnaissance envers ce responsable en lui offrant une plaque appropriée ou un prix dans les locaux de l'église ou dans son propre bureau.
- **Les relations avec la société.** Impliquez-vous dans votre région locale. Conservez un dossier contenant les noms et les adresses actuelles des représentants municipaux et de la région, y compris les membres du conseil. Devenez familier avec votre ville et avec les représentants publics de votre région et assurez-vous qu'ils reçoivent le magazine Liberty. Assistez aux rencontres pour devenir plus familier avec les problèmes de votre région. Gardez votre pasteur et votre fédération ou le directeur PARL de l'union, au courant des déroulements majeurs dans votre région, qui pourraient affecter la liberté religieuse. Aidez à organiser des contacts avec les responsables locaux quand votre pasteur, votre fédération ou le directeur PARL de l'union vous le demande.
- **Aidez les membres d'église.** Portez attention aux problèmes liés à la liberté religieuse parmi les membres d'église. Certains membres d'église, surtout les nouveaux, ne sont pas conscients que de l'aide est disponible pour eux alors qu'ils font face à des problèmes d'emploi liés au sabbat ou à des groupes de syndicats ouvriers.

'Responsabilités dans l'Église locale', par le Consortium des ressources de l'Église, Division nord-américaine de l'Église adventiste du septième jour. Droits d'auteur © 1997, révisé en 2002. Il est permis de copier ce document pour tout usage de l'Église locale.



Directeur de la liberté religieuse

Ce guide de lancement rapide pour la Liberté religieuse est rempli d'informations importantes pour vous aider à commencer ou ranimer un ministère dans votre église. Ce guide contient une description des tâches, des consignes pour démarrer, des conseils pour assurer la réussite de votre ministère, des idées pour résoudre les problèmes, des suggestions de ressources, et bien plus. Que vous soyez débutant dans le ministère ou un volontaire expérimenté, ce *Guide de lancement rapide* vous inspirera et vous donnera de nombreuses idées géniales que vous pouvez dès maintenant commencer à utiliser dans votre église.

Autres ouvrages dans la série des *Guides de lancement rapide* :

- Comité d'Église
- Ministère de l'ancien
- Diacres et diaconesses
- Ministères personnels
- Ministère des communications

Pour obtenir une liste complète des *Guides de lancement rapide* consultez le AdventSource.org



AdventSource

ISBN 978-1-62909-721-3

